

AEROPORT DU VALENCIENNOIS « Charles NUNGESSER »



Prouvy, le 11 janvier 2022

Le Président
Monsieur Jacques SCHNEIDER

à

DDTM du Nord
62 Boulevard de Belfort
CS 90007
59042 LILLE Cedex

Aérogare
Parc d'Activités de l'Aérodrome Est
59121 PROUVY

aerodromevalenciennes@wanadoo.fr

Tél : 03.27.21.03.66
Fax : 03.27.21.03.34

SECRETARIAT GENERAL :

JS/DD *lo*

A l'attention de Monsieur Le Directeur Départemental et par délégation la Cheffe de l'Unité ADS

Objet : Justification de la nécessité de l'installation d'un parc solaire pour le fonctionnement de l'aéroport

Monsieur le Directeur Départemental,

Dans le cadre du développement d'une centrale photovoltaïque au sol par la société NEOEN domiciliée au 6 rue Ménars 75002 Paris et représentée par Monsieur Xavier BARBARO, je soussigné Jacques SCHNEIDER, Président du Syndicat de l'Aéroport du Valenciennois, atteste que ce projet est nécessaire au fonctionnement de l'aéroport.

En effet, les revenus liés à l'installation de la centrale photovoltaïque permettront d'équilibrer les finances de l'aéroport et ainsi de poursuivre son activité. La rénovation d'une partie des infrastructures de la plateforme pourra ainsi être enclenchée, notamment celle de la piste principale. Des projets de production d'énergie solaire en complément de celui aux abords des pistes sont également à l'étude avec Neoen, dans l'idée de rendre la plateforme aéronautique la plus autonome en énergie possible.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Départemental, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Jacques SCHNEIDER

